



Pourriez vous m'aider svp !!! merci :-)

Par **jimmy59119_old**, le **26/05/2007 à 15:52**

Bonjour à tous, rn - Excusez moi de vous déranger, je me permets de vous mettre ce messl car j'aimerais avoir des informations voir même des rnconseils si possible. rnJe vous explique la situation, j'ai acheté au mois de mars, un disque dur externe Lacie de 500GO à Auchant, nous sommes rn en fin mai donc à peine 3 mois après, et le disque dur ne rnfonctionne plus. rn Etant dans l'informatique, j'ai fait tout ce que l'on peut faire, tout au moins à mon niveau pour faire une première analyse et voir si je pouvais faire quelque chose malheureusement sans succès; de ce fait je l'ai rapporté au rn "Service Après Vente" qui vont me le garder 3 semaines !!!rn Seulement voilà, moi je l'utilise personnellement mais aussi rn essentiellement à des fins professionnelles et j'ai des rn engagements avec des clients que je peux faire repousser mais je ne peux pas me permettre de perdre mes données !!! rn La personne qui m'a reçu, m'a dit qu'il risquerait de faire rn une restauration, soit autrement dit perdre tout; ou voir même rn échanger le disque dur !!! Honnêtement, cela m'est égale qui rn me change mon disque dur mais je tiens absolument à récupérer rn mes données, et j'aimerais savoir comment faire !!!rn En résumé : rn le disque dur et sous garantie 1ans fournisseur je l'ai acheté rn à Auchant. rn il est tombé en panne à peine 3 mois après avec une rn utilisation plutôt régulière et minucieuse. rn après analyse, le disque dur tourne bien il est reconnu par l'ordinateur mais impossible d'accès. rn Apparemment c'est un défaut de composants donc de rn fabrication, il n'est donc pas normal, que je perde mes données (car il faut que je dise aussi que c'est le dixième disque dur avec la même marque, que j'ai ce problème et que l'on veut rn échanger le disque mais pas me récupérer mes données, ce n'est pas normal si encore j'étais en tort, j'dirais pas mais bon la non !!! Ce n'est pas le cas, je suis limite maniaque donc... je fais très attention). rn - de plus, ils prennent mon disque dur pendant 3 semaines (rn bon la à la limite c'est la procédure ok) mais bon, en rn attendant moi je perds du temps dans mon travail, et en +, on rn me dit qu'ils ne me restitueront pas mon disque dur avec mes rn données alors que je n'y suis pour rien, c'est leur matériel rn qu'ils me vendent qui à un défaut de fabrication et c'est moi rn qui doit payer les pots cassés ce n'est pas normale; en plus rn c'est le dixième donc non

la, je ne laisse pas passer, j'en ai marre et j'aimerais savoir ce que peut...

Par **jimmy59119_old**, le **26/05/2007 à 15:55**

suite !!!
- de plus, ils prennent mon disque dur pendant 3 semaines (bon là à la limite c'est la procédure ok) mais bon, en attendant moi je perds du temps dans mon travail, et en +, on me dit qu'ils ne me restitueront pas mon disque dur avec mes données alors que je n'y suis pour rien, c'est leur matériel qu'ils me vendent qui a un défaut de fabrication et c'est moi qui doit payer les pots cassés ce n'est pas normale; en plus c'est le deuxième donc non là, je ne laisse pas passer, j'en ai marre et j'aimerais savoir ce que je peux faire car là il y a de l'abus !!!
Donc voilà, là pour le moment il est en SAV mais bon, je sais déjà ce qu'ils vont me dire car j'ai déjà eu le tour, seulement voilà cette fois-ci, je ne veux et ne peux pas perdre mes données et veut absolument les récupérer que ce soit sur un autre disque dur ou sur celui qui était en panne.
Maintenant, j'aimerais savoir ce que je peux faire, savoir qui est en cause, à qui je dois m'en prendre à Auchant ou au fournisseur !!!? Et donc, comment procéder car j'avoue ne pas savoir quoi faire !!!
Voilà je vous remercie d'avance, d'avoir pris un peu de votre temps en espérant avoir été limpide !!! j'attends vos réponses !!!

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007 à 19:11**

Bonjour.
Euh..Je ne comprends pas trop ce que vous voulez en fait.
Si ils ne peuvent pas récupérer vos données, je ne vois pas vraiment comment on pourrait les y contraindre vous comprenez.
Si en revanche, ils ont les moyens matériels de les récupérer alors vous pouvez toujours tenter de leur expliquer en quoi le contenu du disque est important.
Cdt.

Par **jimmy59119_old**, le **27/05/2007 à 18:52**

bonjour merci d'avoir répondu, donc pour répondre à la question, oui ils peuvent récupérer les données j'explique apparemment c'est un défaut de fabrication, d'un composant du disque dur, mais le disque en lui-même là où il y a mes données ; lui n'a rien il fonctionne très bien donc ils ont 2 solutions pour me récupérer les données avec leurs matos à eux !!! Soit, les transférer dans un autre disque dur ou soit passer le disque dur en chambre blanche pour récupérer les données. Seulement cela coûte très cher environ 1000 euros donc ils ne veulent pas faire les frais, et veulent me l'échanger et perdre mes données sans rien dire !!!!! je leur ai dit qu'il était important mais perso eux il s'en foute royalement donc moi j'veux pas laisser passer ça, ce n'est pas normal alors j'ai un autre disque dur il si il y a encore un défaut j'ai encore perdu mes données, non mais c'est pas logique ils vendent avec une garantie etc... et ils n'en font rien sauf l'échanger !!!! Donc je veux savoir ce que je peux faire pour qu'ils me récupèrent les données car ils le peuvent mais ils vont devoir payer et sans que j'ai des frais en plus !!!!! et savoir à qui je dois m'adresser !!!!! Auchant ou le fournisseur !???